



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Session 2010		154BL08	
Corrigé BP BOUCHER		E4 – U42	
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise			
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 1/5	

BREVET PROFESSIONNEL BOUCHER

	Référentiel	Barème
1 ^{ère} Partie : La période d'essai	S42.7	/ 7 points
2 ^{ème} Partie : Les prud'hommes	S42.6	/ 5 points
3 ^{ème} Partie : Le commerçant et l'artisan	S42.1-2	/ 5 points
4 ^{ème} Partie : Formation et insertion	S42.9	/ 3 points
Total		/ 20 points

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCÉRÉN

Session 2010		154BL08	
Corrigé BP BOUCHER		E4 – U42	
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise			
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 2/5	

1ère PARTIE : LA PERIODE D'ESSAI

(7 points)

A partir du document n° 1 et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :

1. Que veulent dire les sigles C.D.I., C.D.D ?

(1 point)

- C.D.I. Contrat à Durée Indéterminée
- C.D.D. Contrat à Durée Déterminée

2. Citer trois syndicats représentatifs

(1,5 point)

- C.G.T.
- C.F.D.T.
- F.O.
- C.G.C.

3. A quoi sert la période d'essai ?

(2 points)

Elle permet à l'employeur de tester les qualités du salarié et au salarié de tester l'entreprise.

4. Combien de fois peut-elle être renouvelée ?

(1 point)

Deux fois

5. Quelles sont les durées maximales autorisées par la nouvelle loi ?

(1,5 point)

- deux mois pour les ouvriers employés ;
- trois mois pour les agents de maîtrise et les techniciens ;
- quatre mois pour les cadres.

Session 2010		154BL08	
Corrigé BP BOUCHER			
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise		E4 – U42	
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 3/5	

2^{ème} PARTIE : LES PRUD'HOMMES

(5 points)

A partir du document n° 2 et de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :

1. Que veut dire le terme juridiction paritaire ?

(1 point)

Le conseil de Prud'hommes est composé d'un nombre égal de salariés conseillés et de salariés patronaux

2. Quelle est la mission du conseil des Prud'hommes ?

(2 points)

Régler les litiges individuels nés à l'occasion du contrat de travail

3. Quelles sont les deux étapes obligatoires de la procédure devant les Prud'hommes ?

(2 points)

La conciliation et le jugement

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel
Réseau SCÉRÉN

Session 2010		154BL08	
Corrigé BP BOUCHER			
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise		E4 – U42	
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 4/5	

3^{ème} PARTIE : LE COMMERÇANT ET L'ARTISAN

(5 points)

A partir de vos connaissances, répondre aux questions suivantes :

1. Citer trois différences entre le commerçant et l'artisan

(3 points)

- Le commerçant est immatriculé au RCS, l'artisan est inscrit au répertoire des métiers ;
- L'artisan transforme la matière première, pas le commerçant ;
- Le commerçant est soumis au droit commercial, l'artisan au droit civil

2. Que veut dire le sigle R.C.S. ?

(1 point)

Registre du Commerce et des Sociétés

3. Combien de salariés l'entreprise artisanale peut-elle compter ?

(0,5 point)

Dix salariés au maximum

4. Citer un acte de commerce

(0,5 point)

L'achat pour revendre

Session 2010		154BL08	
Corrigé BP BOUCHER		E4 – U42	
Épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise			
Coefficient : 1	Durée : 1 h 00	Feuille : 5/5	

4^{ème} PARTIE : FORMATION ET INSERTION
Cas pratique

(3 points)

Monsieur Henri Yette est un jeune boucher salarié chez M. RENARD. Il voudrait se mettre à son compte en tant que boucher charcutier. Il est titulaire d'un brevet professionnel boucher mais n'a aucune connaissance dans le domaine de la charcuterie.

Répondre aux questions suivantes :

- 1. Que peut envisager Monsieur Henri Yette pour obtenir un diplôme dans le domaine de la charcuterie tout en restant salarié ?**

(1 point)

Il peut prendre un congé individuel de formation afin d'obtenir un diplôme dans le domaine de la charcuterie.

- 2. Un collègue de M. H. Yette est boucher dans l'entreprise depuis 18 ans. Cette personne souhaite changer de métier. Que peut-on lui proposer afin que cette personne réussisse au mieux sa reconversion professionnelle ? Citer deux propositions.**

(1 point)

Il peut effectuer un bilan de compétence et effectuer une formation.

- 3. Donner la signification des sigles suivants :**

(1 point)

V.A.E. : Validation des Acquis de l'Expérience

D.I.F. : Droit Individuel de Formation

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.